

Fonds d'opportunités à petites capitalisations Pender — Catégorie B

27 juin 2025

Le présent document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'opportunités à petites capitalisations Pender que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, faites-en la demande à votre représentant ou communiquez avec Gestion de capital PenderFund Ltée (Pender) en composant le 1-866-377-4743, ou en envoyant un courriel à info@penderfund.com, ou en consultant le site www.penderfund.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds:	PGF380	Gestionnaire du fonds:	Gestion de capital PenderFund Ltée
Date de création de la catégorie:	25 juin 2018	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion de capital PenderFund Ltée
Valeur totale du fonds au 30 avril 2025 :	358,4 millions \$	Distributions:	Revenu net et gains en capital net annuellement. Automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles ; en espèces sur demande.
Ratio des frais de gestion (RFG):	2,65 %	Placement minimal:	Placement initial 500 \$, Placements supplémentaires 0 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit dans un portefeuille concentré d'entreprises bien gérées, qui occupent une position solide par rapport à la concurrence, mais qui sont sous-évaluées par le marché et offrent un potentiel d'appréciation du capital important. Ces entreprises peuvent être situées au Canada, aux États-Unis ou dans d'autres territoires étrangers avec une concentration principale sur les sociétés ayant une faible capitalisation boursière. Le fonds peut également investir dans des titres sans égard à la capitalisation boursière, au secteur ou à la région, notamment dans des actions étrangères lorsque l'occasion le justifie. Dans certaines situations, le fonds peut investir directement dans les sociétés, dans le cadre de placements privés ou d'appels publics à l'épargne, ou peut acquérir des actions émises antérieurement, soit par l'intermédiaire des installations d'une bourse de valeurs, d'un système de cotation ou d'un arrangement de gré à gré.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements détenus par le fonds au 30 avril 2025. Les placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements - (30 avril 2025)

1. Kraken Robotics Inc.	4,7 %
2. TerraVest Industries Inc.	4,6 %
3. Sylogist Ltd.	4,3 %
4. Sangoma Technologies Corporation	4,2 %
5. dentalcorp Holdings Ltd.	4,1 %
6. MDA Space Ltd.	3,9 %
7. Kinaxis Inc.	3,8 %
8. kneat.com, inc.	3,7 %
9. Vitalhub Corp.	3,7 %
10. PAR Technology Corporation	3,6 %
Pourcentage total des dix principaux placements	40,6 %
Nombre total de placements	56

Répartition des placements - (30 avril 2025)

Technologies de l'information	41,0 %
Soins de santé	15,3 %
Matières	11,3 %
Produits industriels	10,9 %
Énergie	10,0 %
Produits de consommation discrétionnaire	4,7 %
Services publics	2,5 %
Options de vente	2,3 %
Services financiers	2,1 %
Immobilier	1,3 %
Produits de consommation courante	0,5 %
Trésorerie	-1,9 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la << volatilité >>.

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Pender estime que la volatilité de la catégorie B de ce Fonds est moyen à élevé.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour de plus amples renseignements au sujet du niveau de risque et des risques particuliers pouvant avoir une incidence sur le rendement du Fonds, voir la rubrique portant sur les risques dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

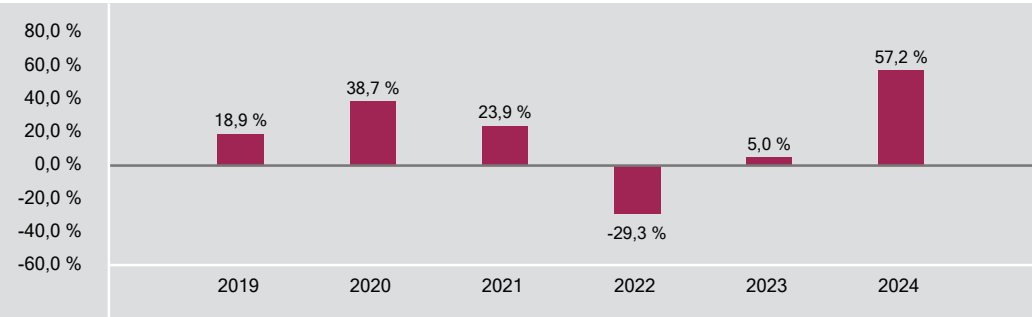
Comme la plupart des fonds, le fonds n'offre aucune garantie. Il est possible que vous ne puissiez pas récupérer l'argent que vous avez investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie B du fonds au cours des 6 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie B du fonds chacune des 6 dernières années civiles. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces 6 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



MEILLEUR ET PIRE RENDEMENTS SUR 3 MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie B sur 3 mois au cours des 6 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de cette période
Meilleur rendement	38,4 %	31 janvier 2021	votre placement augmenterait à 1 384 \$.
Pire rendement	-30,1 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 699 \$.

RENDEMENT MOYEN

Une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans des parts de catégorie B depuis la création posséderait maintenant un placement de 1 805 \$, ce qui a correspond à un rendement annuel composé de 9,0 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Le fonds convient aux épargnants qui cherchent à maximiser le potentiel de croissance à long terme de leur capital.

Le fonds convient aux épargnants qui cherchent à investir dans un portefeuille de titres de participation d'émetteurs nord-américains.

Les épargnants qui investissent dans ce fonds devraient avoir un horizon de placement à long terme et un degré de tolérance au risque allant de moyen à élevé.

Ce Fonds ne convient pas aux personnes dont le degré de tolérance au risque est faible et dont l'horizon de placement est à court ou à moyen terme.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous payez des impôts sur votre quote-part des bénéfices du fonds et sur les gains que vous réalisez lorsque vous encaissez votre placement. L'impôt payé dépend des règles fiscales et de votre taux d'imposition, et varie selon que le fonds est détenu ou non dans un régime enregistré, tel qu'un REER ou un CELI.

N'oubliez pas que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds sont incluses dans votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie B du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. FRAIS D'ACQUISITION

Votre représentant peut vous faire payer jusqu'à 5,00 % du montant que vous achetez (jusqu'à 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$). Votre représentant et vous déterminez le taux. Ce montant est ensuite déduit du montant acheté et transmis à la société de votre représentant sous la forme d'une commission.

2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils vous touchent, car ils réduisent les rendements du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire des honoraires liés au rendement des parts de la catégorie B parts correspondant à 20 % de l'excédent du rendement par part la de catégorie B parts par rapport au rendement de l'indice repère du Fonds, pour la période depuis le dernier versement des honoraires liés au rendement, jusqu'à concurrence d'un seuil pré établi. L'indice repère du Fonds est l'indice composé S&P/TSX (ou les indices qui le remplace, le cas échéant). Les honoraires liés au rendement seront calculés quotidiennement de la façon décrite dans le prospectus simplifié et seront versés chaque année. Au 31 décembre 2024, les frais de la catégorie B correspondaient à 2,87 % de la valeur de cette catégorie. Cela équivaut à 28,70 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. La catégorie B n'avait aucune prime de performance au 31 décembre 2024.

	Taux annuel (en % de la valeur de la catégorie)
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,65 %
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent, le cas échéant, la commission de suivi), des honoraires liés au rendement et des frais d'exploitation du fonds.	
Ratio des frais d'opérations (RFO)	0,22 %
Il s'agit des frais d'opérations du fonds pour cette catégorie.	
Frais du fonds	2,87 %

Le gestionnaire touche à l'égard des parts de catégorie B des honoraires liés au rendement annuels correspondant à 20 % de l'excédent du rendement total de la catégorie sur l'indice de référence du Fonds, soit l'indice composé S&P/TSX, sous réserve d'un seuil d'application des honoraires liés au rendement relatif.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est permanente. Elle est exigible tant que vous détenez des parts du Fonds. Elle est due en contrepartie des services et des conseils que vous fournissent votre représentant et la société de ce dernier. Pender verse une commission de suivi à la société de votre représentant. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion du Fonds et est calculée en fonction de la valeur de votre placement. La commission correspond à 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année, soit 10,00 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. AUTRES FRAIS

Il est possible que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Vous pourriez avoir à déboursier jusqu'à 2,00 % de la valeur des parts vendues ou échangées dans les 30 jours suivant l'achat. Ces frais sont versés au fonds.
Frais de substitution	La société de votre représentant peut vous faire payer jusqu'à 2,00 % de la valeur des parts échangées contre des parts provenant d'une autre catégorie du fonds ou d'un autre fonds géré par Pender.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit:

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certains provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Pender ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds, sur notre site Web, www.penderfund.com, ou sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse <https://www.sedarplus.ca/landingpage/fr/>.

Gestion de capital PenderFund Itée
1066, rue Hastings Ouest, bureau 1830
Vancouver (C.-B.) V6E 3X2
Service à la clientèle sans frais: 1-866-377-4743
Téléc: 604-563-3199
Courriel: info@penderfund.com
www.penderfund.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.